

Choisir
d'entreprendre
autrement



Coopératives d'Activités et d'Emploi®

L'entreprise partagée



Ingénierie et services pour
entreprendre autrement

Ressources

Témoignages

Repères

Mieux faire comprendre le concept de Coopérative d'Activités et d'Emploi®...

Ce document, deuxième dans la collection "Choisir d'Entreprendre autrement" a pour ambition de mieux faire comprendre le concept de Coopérative d'Activités et d'Emploi® (CAE), notamment à partir d'un certain nombre de témoignages d'entrepreneurs-salariés, de gérants, de partenaires institutionnels...

Les CAE apportent une réponse qui dépasse aujourd'hui le cadre de nos frontières nationales, puisque la problématique de la création d'emplois et d'activités est un constat partagé par nos différentes sociétés en Europe et au-delà.

Construite à partir d'activités généralistes depuis une dizaine d'années, leur démarche s'adapte aujourd'hui de manière spécifique à un certain nombre de secteurs tels que le bâtiment, les arts et la culture, ou les services à la personne.

Les CAE, entreprises coopératives qui vont au-delà de la seule logique d'accompagnement du "chômeur créateur", sont parfaitement adaptées à ceux et celles qui font un choix de vie professionnelle en développant leur propre emploi.

En leur proposant un cadre collectif et coopératif innovant, en leur permettant de mutualiser leurs compétences, leurs savoir-faire et leurs énergies, la démarche des CAE offre une alternative originale à celles et ceux qui veulent entreprendre autrement sur leur territoire.

Le développement important de ces initiatives amène maintenant le réseau "Coopérer pour Entreprendre", qui regroupe plusieurs milliers d'entrepreneurs salariés, à construire une démarche de "labellisation" des CAE pour capitaliser et pérenniser leur cadre d'action.

Nous espérons que ce document contribuera à faire mieux connaître les Coopératives d'Activités et d'Emploi®, à susciter de nouveaux projets et pour le moins, à en savoir plus sur cette forme novatrice d'entreprise sociale.

Hugues Sibille
Président de l'Avisé



Marie-Ange Favre
Présidente de Coopérer
pour Entreprendre



© Le terme de "Coopérative d'Activités et d'Emploi®" est une marque déposée.

Merci à toutes les personnes
qui, par leur témoignage ou leur regard,
ont contribué à cette publication.

Directeur de publication : Patrick Gèze - **Comité éditorial :** Avisé, Coopérer pour Entreprendre, Fondation Macif - **Rédactrice :** Isabelle Bourboulon - **Photographies (couverture) :** David Ferrière - **Maquette et conception graphique :** Baton Rouge - **ISBN :** 2-908334-40-2. © Avisé - 167, rue du Chevaleret - 75013 Paris

Coopératives d'Activités et d'Emploi[®]

UN MODÈLE ÉCONOMIQUE INNOVANT

- ▶ Être entrepreneur et salarié, c'est possible ! 4
- ▶ Quels avantages ? 5

L'ESSENTIEL POUR COMPRENDRE

- ▶ Coopératives d'Activités et d'Emploi[®] :
comment ça marche ? 6
- ▶ En pratique 8
- ▶ Coopératives d'Activités et d'Emploi[®]
et développement des territoires 10

UN RÉSEAU DE COOPÉRATION

- ▶ Coopérer pour Entreprendre 12
- ▶ Carnet d'adresses et carte de France
des CAE du réseau Coopérer
pour Entreprendre 16

Être entrepreneur et salarié

Une Coopérative d'Activités et d'Emploi® (CAE) est une entreprise dont l'objectif est de créer des emplois pérennes et de la richesse économique et humaine sur son territoire.

Les CAE accompagnent des porteurs de projet dans la durée, afin qu'ils fabriquent leur propre emploi salarié au sein d'une entreprise qu'ils partagent et construisent ensemble.

C'est possible !

Un nouveau modèle économique

Dans un contexte socio-économique défavorable, les modèles classiques de la création d'entreprise se révèlent souvent inadaptés à la situation des porteurs de projet. Notamment ceux qui veulent pouvoir vivre de leurs savoir-faire de façon autonome, sans pour autant créer une entreprise classique.

Une Coopérative d'Activités et d'Emploi® propose un cadre juridique, économique, social et humain à tous ceux qui souhaitent créer leur propre activité, viabiliser leur projet et pérenniser leur emploi.

“Réconcilier l'économique et le social” : dans les Coopératives d'Activités et d'Emploi®, les entrepreneurs salariés sont à la fois responsables de leur devenir économique et partie prenante d'une entreprise collective où se mutualisent les expériences, dans un esprit de solidarité et de convivialité.

Cette démarche originale est notamment portée par le réseau “Coopérer pour Entreprendre” qui regroupe fin 2008 plus de 91 CAE sur 140 sites d'accueil en France, en Belgique et au Québec. En répondant aux aspirations concrètes d'un nombre croissant de porteurs de projet, principalement demandeurs d'emploi, elle révèle les mutations sociologiques de nos sociétés, actuellement en recherche de nouvelles formes de travail.

Être entrepreneur et salarié

Quels avantages ?

- Être accompagné par l'équipe d'entrepreneurs qui anime la coopérative dans une relation constante et de proximité, et éviter l'isolement.
- Apprendre le métier d'entrepreneur en l'exerçant, tout en consolidant les bases de son propre emploi.
- Pouvoir dédier la totalité de son temps de travail à l'activité elle-même, à la production et la commercialisation : les aspects administratifs, comptables ou juridiques sont mutualisés au sein de la CAE.
- Pouvoir développer son activité sans perdre ses droits sociaux et adapter ses revenus et ses charges dans la durée.
- Avoir une couverture sociale protectrice, à hauteur de celle de tout emploi salarié.
- Construire son revenu en combinant plusieurs activités.
- Bénéficier de l'effet réseau, des collaborations professionnelles souples au sein d'une même entreprise (sous-traitances réciproques, échanges d'informations et de pratiques, mutualisation).
- Contribuer à un projet collectif en construisant des solidarités durables.

“ Intégrer Graines d'Affaires était le meilleur moyen de pouvoir tester l'activité assez risquée de jeune créateur de mode. Faire partie d'une CAE, c'est un moyen de limiter les risques mais aussi et surtout, ça donne l'opportunité d'acquérir des savoirs qui ne sont pas spécifiques à l'activité. Les formations commerciales sont le meilleur exemple de ce qu'apporte Graines d'Affaires à un jeune porteur de projet : la conscience de la réalité. Et au-delà de ces aspects, appartenir à une coopérative, c'est aussi choisir de partager des idées et une éthique. ”

Xavier Brisoux,
Créateur de mode
Graines d'Affaires (Lille)

“ La coopérative est une alternative passionnante pour nous, les artistes intermittents, qui sommes par nature assez mal organisés... On y est à la fois libre et encadré, on y apprend ce qu'est vraiment l'autonomie : les artistes croient souvent être libres, alors qu'ils sont totalement dépendants d'un agent artistique, d'une maison de disques, etc. ”

Elisabeth Baudry,
Arthérapeute, Arténréel
(Strasbourg)

“ A Chrysalide, l'esprit coopératif m'a tout de suite plu. Cet été, j'ai travaillé avec une couturière de la CAE et un autre entrepreneur a construit mon site. On y trouve tout ce dont on a besoin ! Revoir régulièrement les participants du groupe du début est également stimulant, on fait le point, on avance ensemble. ”

Charlotte Cren,
Création textile
Chrysalide (Brest)

Coopératives d'Activités et d'Emploi®

La CAE propose aux porteurs de projet un hébergement juridique, social, comptable et fiscal de leur activité et rassemble dans un même cadre des entrepreneurs qui mènent des activités très diverses.

Une équipe permanente et des entrepreneurs associés gèrent et animent l'entreprise, assurent les formations et accompagnent les projets des entrepreneurs de la coopérative.

Comment ça marche ?

Entrepreneur accompagné

Le porteur de projet signe une convention d'accompagnement qui lui permet de lancer son activité et de commencer à prospecter et produire. Durant cette phase, il conserve son statut d'origine et continue à percevoir les allocations qui s'y rattachent.

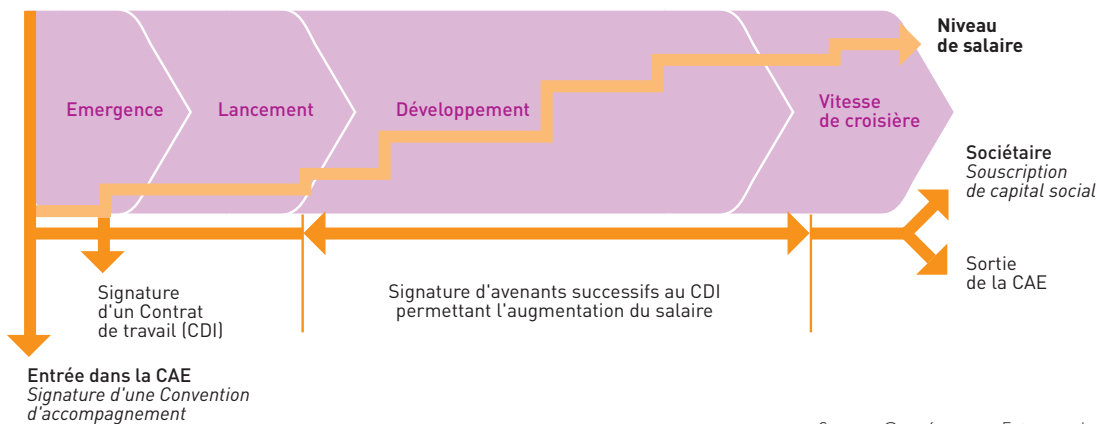
Entrepreneur salarié

Dès ses premières affaires, le porteur de projet se voit proposer le statut d'entrepreneur salarié. Il est embauché en CDI à temps partiel, au départ sur la base de quelques heures, et commence à se rémunérer avec son propre chiffre d'affaires, déduction faite des charges liées à l'activité, des cotisations sociales et de la participation aux frais de gestion qui s'élève à 10% du chiffre d'affaires. En contrepartie, la coopérative le fait bénéficier de son cadre juridique et effectue pour lui toutes les tâches comptables, fiscales et administratives nécessaires. Chaque entrepreneur continue de bénéficier d'un accompagnement personnalisé, individuel et collectif, sur l'analyse de l'activité, le suivi du carnet de commandes, la redéfinition éventuelle de sa stratégie et la détermination des objectifs.

Entrepreneur associé

L'entrepreneur dont l'activité a atteint un régime de croisière et qui souhaite faire durablement de la coopérative le cadre d'exercice de son activité professionnelle peut en devenir sociétaire. La CAE est en effet une Société Coopérative de Production (SCOP), régie par le principe "une personne, une voix". L'accès au sociétariat est l'aboutissement naturel (et choisi) d'une démarche progressive d'appropriation de l'entreprise, qui traduit, au-delà de la gestion de sa propre activité, le souhait de participer au fonctionnement de la CAE et à son développement. Chacun peut aussi à tout moment faire librement le choix de sortir de la coopérative et créer sa propre structure.

LE PARCOURS D'UN ENTREPRENEUR AU SEIN D'UNE CAE



Source : Coopérer pour Entreprendre

“ L'économie sociale est fondée sur des valeurs et des principes qui reposent sur un socle humaniste dont les idées de solidarité et d'entraide sont les éléments structurants.

Les Coopératives d'Activités et d'Emploi® incarnent ces vertus qui, à la Fondation Macif nous sont chères et qui permettent aux entrepreneurs salariés de trouver l'accompagnement qu'ils attendent, pour réussir dans leur initiative entrepreneuriale et probablement pour tenter de réussir dans leur vie. ”

Alain Philippe, Président de la Fondation Macif

Comment se crée une Coopérative d'Activités et d'Emploi® ?

En pratique

“ Notre coopérative a été créée à l'initiative d'un groupe d'entrepreneurs, dont je fais partie. Nous avons besoin de trouver une alternative à l'entreprise individuelle dans un cadre qui permette à la fois de respecter l'autonomie de chacun et de mutualiser les services et les compétences. ”

François Hallé, Gérant, Ametis (Annecy)

“ Graines d'Affaires est née de la volonté politique de la communauté urbaine de Dunkerque et de la ville de Grande-Synthe. Dès le début, elles nous ont donné les moyens de nous lancer en finançant une étude de faisabilité six mois avant la création de la CAE. ”

Christophe Pollet, Gérant, Graines d'Affaires (Grande-Synthe)

“ Nous avons connu les Coopératives d'Activités et d'Emploi® en France en 1997 et nous avons été séduits par cette approche qui permettait à des gens de se révéler. Nous avons alors créé Azimut en 1999, pour d'abord y loger nos propres activités. En somme, on voulait expérimenter nous-mêmes ce qu'on allait appliquer par la suite... ”

Benoit Smets, Associé, Azimut (Montceau sur Sambre, Belgique)

Pourquoi choisit-on de rejoindre une CAE ?

“ L'avantage d'être entrepreneur salarié, c'est avant tout la liberté de se lancer sans avoir à subir toute seule cette paperasserie associée à la création d'entreprise. ”

Jeanne Kolifrat, Formatrice en couture, Coopaname (Paris)

“ Je souhaite avant tout tester la viabilité de mon projet, en prenant le moins de risques possibles et sans avoir à me préoccuper des aspects administratifs.

Les ateliers proposés me permettent d'acquérir de plus en plus d'assurance et sont reliés à du concret puisque l'évolution de mon activité se fait en parallèle.

Le fait de rencontrer régulièrement les autres porteurs de projet, au travers des réunions bimensuelles ou des ateliers, est important.

Nous pouvons échanger sur nos avancées, nous soutenir, conseiller.

C'est un travail en réseau qui me motive. Je ne me sens pas seule. ”

Christine Caillou, Développement personnel et animation d'événementiel
Grand Ensemble (Amiens)

Quel est l'intérêt d'entreprendre collectivement ?

Projet collectif de mutualisation et de coopération, chaque Coopérative d'Activités et d'Emploi® est une entreprise qui se construit progressivement pour répondre aux besoins de ses entrepreneurs et qui évolue avec le développement de leurs activités. Avec leur CAE, ce sont des opportunités d'affaires, de la sécurité, du droit, de la protection sociale que les entrepreneurs salariés s'offrent collectivement.

Autre avantage, l'effet réseau : les entrepreneurs salariés participent à des ateliers thématiques et se réunissent tous les mois pour échanger sur les activités de chacun et sur l'évolution de la coopérative. Ces moments d'échange et de partage d'expériences favorisent les synergies et évitent l'isolement.

“ Le premier avantage, c'est de ne pas être tout seul. On rencontre les autres entrepreneurs régulièrement puisqu'il y a une réunion mensuelle. Très vite, cela crée un réseau dans lequel j'ai des relations plus proches avec deux ou trois personnes ayant le même état d'esprit. ”

Patrick Reicher, Jardinier élagueur, Coopaname (Paris)

“ Cette idée de devenir entrepreneur associé d'Energies Alternatives m'est venue au moment du constat de la pérennité de mon activité. L'accompagnement n'étant plus nécessaire, je pouvais choisir de partir de la coopérative ; là, je me suis rendu compte que j'avais envie de continuer à développer mon projet dans un cadre collectif et d'être partie prenante. Alors, je n'ai vu qu'une solution : devenir associé de la CAE. ”

Bernard Martinez, Formateur, Energies Alternatives (Marseille)

Quels entrepreneurs et quels métiers dans une CAE ?

Luthier, plasticienne, créateur de bijoux, rédactrice, photographe, cuisinier, traducteur, relieuse d'art, coiffeuse à domicile, producteurs agricoles (de produits fermiers, de conserves), consultant, infographiste, formatrice, styliste, designer, concepteur de sites web, artisan et artiste... La liste des métiers exercés dans les CAE serait très longue à établir. Il existe tout de même quelques limites au champ des activités possibles liées à des questions techniques comme les assurances, la réglementation ou l'importance des investissements financiers nécessaires.

“ Chez nous, les métiers sont liés à notre spécificité rurale : nous avons des moniteurs de ski, des perchistes, un toiletteur canin, un tailleur de pierres, quelqu'un qui vend des articles marocains sur les marchés, des bûcherons, etc. Sans compter que souvent ils ont eux-mêmes plusieurs activités selon les saisons. ”

Viviane Leroy, Gérante, Vecteur Activités (Villard-de-Lans)

Coopératives d'Activités et d'Emploi®

À l'évidence, les Coopératives d'Activités et d'Emploi® participent au développement local. En trouvant souvent leur place sur des marchés de proximité et en privilégiant une approche locale de l'emploi, leurs activités sont particulièrement bien adaptées aux territoires.

C'est la raison pour laquelle elles reçoivent le soutien de nombreuses collectivités et d'agents de développement.

Développement des territoires

Un outil de développement économique

Plusieurs milliers d'emplois créés, plus de 30 millions d'euros de chiffre d'affaires cumulés en 2007 : les retombées économiques locales pour les communes et départements ne sont pas négligeables. En étant intersectorielles et multi-activité, les Coopératives d'Activités et d'Emploi® offrent des potentialités très diverses de développement économique. Qui plus est, en sécurisant la démarche économique des entrepreneurs, elles apportent localement une réponse pérenne au problème de l'emploi.

“ Dès le début, notre coopérative a été présentée comme un outil de développement économique. Le résultat ne fait que confirmer ce que nous avons prévu. 2,2 millions de chiffre d'affaires, une masse salariale brute de 800.000 euros par an : le retour est important en termes de recettes fiscales, de revenus sociaux, etc. ”

Christophe Pollet, Gérant, Graines d'Affaires (Grande-Synthe)

Une implantation territoriale reconnue

Rencontres périodiques avec les élus et les acteurs économiques locaux, comités de pilotage et comités techniques, réunions et échanges font partie des missions régulières assurées par les gérants et associés des CAE. Les Coopératives d'Activités et d'Emploi® sont un maillon complémentaire et innovant dans la chaîne des nombreux outils d'accompagnement à la création que sont les chambres consulaires, les boutiques de gestion et autres structures. Les partenariats avec l'Etat et les collectivités se traduisent sous la forme de cofinancements.

“ Ce qui est vraiment neuf avec les CAE, c'est cette approche coopérative et mutualisée de l'apprentissage du métier d'entrepreneur. À la Région, nous avons une politique de soutien à l'économie sociale et solidaire qui est une politique économique à part entière. ”

Francine Bavay, Vice-présidente du Conseil régional Ile-de-France

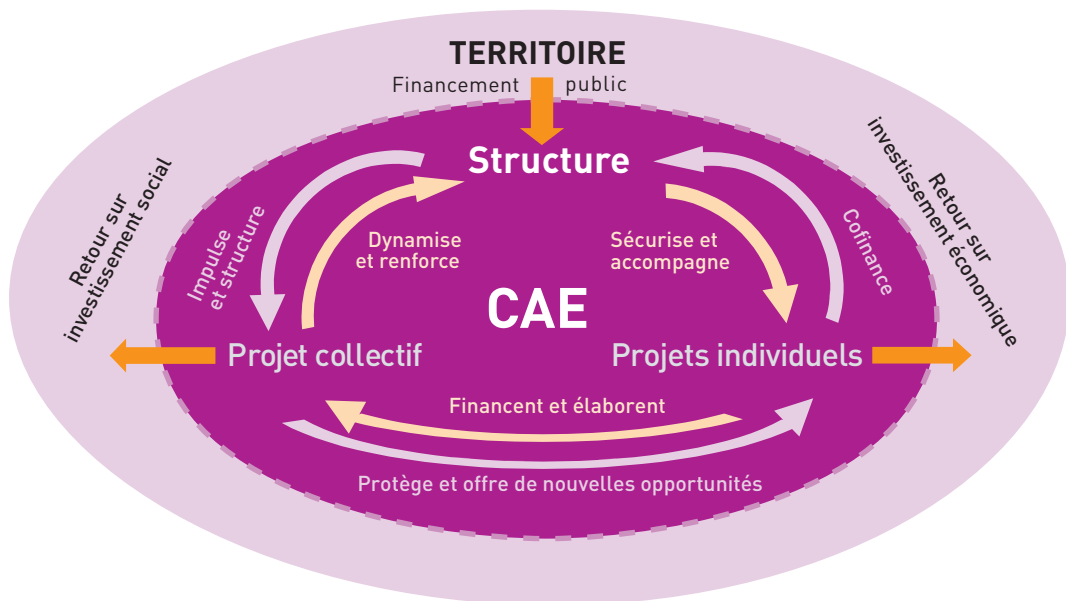
Une logique d'entreprise

Les CAE sont des entreprises coopératives qui fonctionnent dans une logique entrepreneuriale. Les entrepreneurs "attaquent" leur marché comme n'importe lequel de leur concurrent et pratiquent les mêmes prix. Une CAE est soumise au même régime fiscal et social que n'importe quelle SCOP. Pour assurer leur solidité financière, les CAE se sont dotées, à travers le réseau Coopérer pour Entreprendre, de solutions pour financer leur fonds de roulement et renforcer leurs fonds propres.

“ Les Coopératives d'Activités et d'Emploi® agissent de façon très professionnelle, à commencer par la façon dont elles maîtrisent leur propre développement : le réseau n'a pas cherché à couvrir rapidement tout le territoire mais à s'assurer à chaque fois que les conditions de développement étaient à peu près réunies. D'où une croissance qui n'est peut-être pas spectaculaire, mais en tout cas solide et durable. ”

Adelpe de Taxis, Responsable du Service Économie Sociale à la Caisse des Dépôts

LA DYNAMIQUE D'UNE COOPÉRATIVE D'ACTIVITÉS ET D'EMPLOI®



Source : Coopérer pour Entreprendre

Coopérer pour Entreprendre

La démarche des CAE est issue d'une demande du "terrain" qui trouve son origine en 1993-1994 dans le cadre d'un partenariat avec la Caisse des Dépôts. En 1996, le concept de Coopérative d'Activités et d'Emploi® prend forme et les entrepreneurs construisent progressivement une entreprise qui répond de manière pragmatique à leurs besoins et à leurs aspirations.

En 1999, le réseau Coopérer pour Entreprendre adopte le statut d'une Union d'Économie Sociale (UES), en s'assignant cinq missions : mettre en place une fonction de recherche et développement mutualisée, finaliser les conditions de viabilité et de pérennité des nouvelles CAE, être le centre de ressources du réseau, devenir un outil de développement collectif et essaimer en Europe et au-delà.

Coopérer pour Entreprendre
37, rue Jean Leclaire - 75017 PARIS
Tél : 33 (0)1 42 63 47 71
Fax : 33 (0)1 42 63 48 15
info@cooperer.coop
www.cooperer.coop

“Travailler pour soi, réussir ensemble”

Une charte d'engagement collectif

Dès sa création en 1999, le réseau Coopérer pour Entreprendre s'est doté d'une charte de déontologie, réactualisée le 15 Juin 2006, qui fixe la définition, les objectifs et les engagements des Coopératives d'Activités et d'Emploi®. L'adhésion d'une CAE au réseau se fait avec l'assentiment des CAE déjà membres à travers le Conseil d'administration de "Coopérer pour Entreprendre". Le réseau bénéficie de l'appui des membres de son comité de pilotage et poursuit un objectif global de développement, d'innovation économique et sociale et de reconnaissance des activités des CAE.

Les membres du comité de pilotage

Délégation Interministérielle à l'Innovation, à l'Expérimentation Sociale et à l'Économie Sociale, Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle, Caisse des Dépôts, Fondation MACIF, Fondation Agir pour l'emploi, France Active, Crédit Coopératif, IDES, ANPE, Unedic, partenaires sociaux CGT et CFDT FO.

Un réseau de coopération unique

Depuis dix ans, les CAE donnent petit à petit naissance à une nouvelle forme d'entreprise où la dimension d'entrepreneur salarié et d'entrepreneur associé prend tout son sens. L'action de Coopérer pour Entreprendre a permis d'engager un travail de réflexion avec les partenaires sociaux débouchant, fin 2005, sur la signature d'un premier accord-cadre avec la CGT qui reconnaît la particularité des CAE et initie un chantier concernant le dialogue social au sein de ces entreprises coopératives. Les contacts avec d'autres confédérations syndicales sont en cours pour la signature de cet accord-cadre.

“ À la CGT, nous souhaitons privilégier les négociations avec le patronat de l'économie sociale qui, tout en représentant deux millions de salariés, n'est pas reconnu en tant que tel. Nous devons faire en sorte notamment qu'avec la CG Scop, Coopérer pour Entreprendre obtienne une représentativité, y compris au niveau européen dans le contexte de la stratégie européenne pour l'emploi. ”

Marie-France Boutroue,
Conseillère confédérale CGT

L'invention d'un nouveau métier

Dès 2003, Coopérer pour Entreprendre s'est engagé dans la professionnalisation des dirigeants de CAE, avec la mise en place d'une formation spécifique, en partenariat avec le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM). Cette formation construite sur la recherche-action, rassemble douze à quinze stagiaires dans chacune de ses promotions annuelles et délivre un certificat de compétence du CNAM.

Parce que les Coopératives d'Activités et d'Emploi® sont orientées vers la cohésion sociale et l'accroissement de la solidarité, elles constituent un modèle de développement unique. Elles font la preuve que l'économie sociale peut non seulement être efficace dans le retour à l'emploi, mais que c'est aussi un modèle économique d'avenir dont les finalités ne se réduisent pas à la recherche du profit.

“Les Coopératives d'Activités et d'Emploi® sont des lieux de travail, de création d'activités, de formation et d'emploi. Elles constituent une innovation non seulement en ce qu'elles sont un nouveau type d'entreprise, mais aussi en ce qu'elles permettent la création d'activités nouvelles. A l'innovation pratique des CAE, il fallait répondre par une innovation scientifique et pédagogique. Les participants sont donc tout autant placés dans une posture de recherche-action que de formation.”

Jean-François Draperi, Ceste-CNAM, Responsable de la formation Dirigeants de CAE

“Les Coopératives d'Activités et d'Emploi® ont réussi la triple synthèse de l'initiative individuelle avec l'entreprendre collectif, de la mutualisation des moyens avec l'autonomie des projets et d'un ancrage territorial avec une valorisation à l'international. Face à la nécessité de repenser l'économie, les CAE sont une expérience dont les résultats se doivent d'intégrer toute réflexion sur l'avenir.”

Jérôme Faure, délégué interministériel à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale (DIISES)

Vers une structuration territoriale des CAE

Coopérer pour Entreprendre poursuit son développement par la mise en place de sept structures territoriales en métropole. Il est en effet apparu important de décentraliser un certain nombre de tâches dévolues à la tête de réseau et de favoriser les échanges horizontaux d'informations et de pratiques entre coopératives. L'organisation de séminaires, les activités de promotion du concept auprès des différents partenaires et des collectivités locales, les actions d'essaimage de nouvelles CAE requièrent une assise territoriale du réseau.

Cette volonté de structuration coïncide également avec la logique de croissance propre à ce réseau issu d'initiatives locales. Coopérer pour Entreprendre a désormais vocation à s'étendre à toutes les régions de France et à acquérir progressivement une couverture nationale.

En bref : les Coopératives d'Activités et d'Emploi® du réseau Coopérer pour Entreprendre

Fin 2007 : • 3 721 entrepreneurs accompagnés • 2 173 entrepreneurs salariés • 30,5 millions d'euros HT de chiffre d'affaires
Fin 2008 : 130 CAE et établissements (voir adresses p. 15).

Une réponse adaptée aux besoins émergents

Coopérer pour Entreprendre investit également de manière permanente dans la recherche et le développement. Aujourd'hui, le réseau innove dans de nouveaux secteurs en initiant ou participant à des partenariats actifs :

- Le bâtiment dont les potentialités d'emplois sont notables, est un secteur en développement pour les CAE. Une dizaine d'entreprises coopératives sont d'ores et déjà en activité dans différentes régions de France et en Belgique.
- Les services à la personne, susceptibles d'offrir des emplois en nombre sont aussi une des voies d'essaimage pour les CAE, à la condition de mettre en place des parcours de formation permettant aux personnes d'évoluer vers la multi-activité.
- Les professions artistiques et culturelles pour qui la CAE a l'avantage, en les salariant, de proposer aux artistes un cadre légal et de les sécuriser dans une entrée en activité progressive, ce qui est le propre de l'activité artistique,
- Favoriser la création d'activités économiques et d'emplois pérennes par les publics d'origine étrangère, notamment en zone urbaine sensible, en partenariat avec l'Etat (Direction de la

Population et des Migrations et Délégation Interministérielle à l'Innovation, à l'Expérimentation Sociale et à l'Economie Sociale), l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances (ACSE), la Caisse des Dépôts et la Fondation MACIF. Une étude initiée par la Fondation MACIF et réunissant l'ensemble de ces partenaires donne lieu aujourd'hui à l'élaboration d'outils spécifiques de communication et de suivi favorisant l'approche interculturelle.

Objectif, l'Europe

Trouver des solutions face aux problèmes d'emploi, accompagner les mutations des sociétés en recherchant de nouvelles formes de travail, est une problématique qui dépasse évidemment le cadre national. Coopérer pour Entreprendre se préoccupe donc de porter ses réflexions et débats au niveau européen.

“ Je voulais créer mon entreprise pour travailler comme j'aime travailler ; je voulais faire des belles choses, transmettre mon savoir, former des jeunes. La crainte de la création m'a freinée, il me manquait des cartes : comme trouver des clients, faire des devis, gérer mon activité ? A Régabât, je me sens apprentie-entrepreneur. On m'apprend à voler de mes propres ailes, à être autonome. J'ai l'impression d'être salariée de ma propre entreprise, je ne suis pas encore la directrice, j'apprends. Ça me rassure. Il y a un réseau autour de moi, des compétences, les autres entrepreneurs, des échanges, j'aime la convivialité. ”

Véronique Mullins,

Mullins Déco / Régabât (Castres)

“ Après avoir développé mon activité de cours collectif de guitare et percussions au sein de la CAE Energie Alternatives, j'ai intégré la CAE Synergie Services à la personne. Cela me permet de proposer des cours particuliers à domicile. Cette démarche répond parfaitement à une attente de certains clients, surtout des parents qui ne doivent plus se soucier du transport et de l'organisation. Les activités dans les deux CAE sont très complémentaires ; pour moi, la création de Synergie SAP, c'est la cerise sur le gâteau. ”

Nicolas Gudéfin,

Energie Alternatives / Synergie SA (Marseille)

EST

ALSACE/LORRAINE
FRANCHE-COMTE
BOURGOGNE

ARTENREEL

■ 67100 STRASBOURG
03 88 44 50 99
direction@artenreel.com
www.artenreel.com

COOPENATES

■ 67100 STRASBOURG
03 88 44 96 89
contact@coopenates.com
www.coopenates.com

CAP'Entreprendre

■ 57603 FORBACH Cedex
03 87 92 73 44
contact@capentreprendre.fr

■ 57000 METZ

03 87 35 61 15
www.capentreprendre.fr

COOPILOTE

■ 25200 MONTBELIARD
03 81 95 48 91
coopilote@wanadoo.fr

■ 25000 BESANCON

www.coopilote.com

SVP SERVICE A VOTRE PORTE

■ 25200 MONTBELIARD

03 81 95 48 91
coopilote@orange.fr
www.coopilote.com

L'ENVOI

■ 21000 DIJON

03 80 73 11 81
coopenvol@wanadoo.fr
www.lenvol-coop.fr

CENTRE EST

RHONE-ALPES

AMETIS

■ 74000 ANNECY
04 50 45 93 24
fhalle@club-internet.fr
www.ametis.coop

TALENTS CROISES

■ 42700 FIRMINY
04 72 84 60 50
contact@talentscroises.fr
www.talentscroises.fr

CAP SERVICES

■ 69003 LYON
04 72 84 60 50
info@cap-services.coop
www.cap-services.coop

ESCALE CREATION

■ 69190 SAINT-FONS
04 78 70 14 69
mchauvin@escalecreation.fr

VECTEUR ACTIVITES

■ 38100 GRENOBLE
■ 38250 VILLARD DE LANS
■ 38650 MONESTIER DE CLERMONT
■ 38710 MENS
04 76 47 00 16
contact@vecteuractivites.com
www.vecteuractivites.com

GRAND SUD

AUVERGNE
LANGUEDOC-ROUSSILLON
PACA/CORSE

APPUY CREATEURS

■ 63000 CLERMONT-FERRAND
■ 63300 THIERS
■ 03000 BOURBON L'ARCHAMBAUD
04 73 93 02 29
contact@appuy-createurs.fr

APPUY DOM

■ 63300 CLERMONT FERRAND
04 73 93 02 29
contact@appuy-createur.fr
www.appuy-createurs.fr

ARIAC

■ 34800 VILLENEUVETTE
04 67 96 56 64
infos@ariac-34.com
www.ariac-34.com

MINE DE TALENTS

■ 30319 ALES
04 66 56 51 26
contact@minedetalents.com

■ 30000 NIMES
04 66 36 82 46
s.catelan@minedetalents.fr
www.minedetalents.com

PERSPECTIVES

■ 66000 PERPIGNAN
■ 66500 PRADES
04 68 34 45 98
infos@perspectives.ccop
www.perspectives.coop

PERSPECTIVES BATIMENT

■ 66000 PERPIGNAN
04 68 66 83 87
d.boutheon@perspectives.coop
www.perspectives.coop

PERSPECTIVES A DOMICILE

■ 66000 PERPIGNAN
04 68 34 45 98
h.majdi@perspectives.coop
www.perspectives.coop

ENERGIES ALTERNATIVES

www.energies-alternatives.pro
■ 34200 SETE
04 67 78 00 19
sete@energies-alternatives.pro
■ 34500 BEZIERS
04 67 28 07 35
beziers@energies-alternatives.pro

■ 11100 NARBONNE
04 68 32 69 45
narbonne@energies-alternatives.pro

■ 11000 CARCASSONNE
04 68 26 37 81
carcassonne@energies-alternatives.pro

■ 13001 MARSEILLE
04 91 33 65 77
marseille@energies-alternatives.pro

■ 84000 AVIGNON
04 86 68 81 17
avignon@energies-alternatives.pro

■ 06000 NICE
04 94 83 76 22

nice@energies-alternatives.pro

83600 FREJUS

06 50 70 47 80
frejus@energies-alternatives.pro

ALTERNATIVES BATIMENT

■ 11100 NARBONNE
04 68 90 65 81
narbonne@alternatives-batiment.pro
www.energies-alternatives.pro

SYNERGIE SERVICE A LA PERSONNE

■ 13001 MARSEILLE
04 91 33 65 77
marseille@synergie-salp.pro
www.energies-alternatives.pro

ENERGIES BAT

■ 13014 MARSEILLE
04 91 02 21 07
energies.bat@groupe-ea.pro
www.energies-alternatives.pro

COODYSSEE

■ 05000 EHORGES
04 92 48 53 05
contact@coodyssee.com

A.PROVA

■ 20090 AJACCIO
04 95 10 00 22
a.prova@wanadoo.fr
http://aprova.fr

SUD OUEST

LIMOUSIN
MIDI-PYRENEES/AQUITAINE

CAFEINE

■ 87069 LIMOGES
05 55 35 18 11
coopcafeine@free.fr
www.coopcafeine.fr

COOP'ACTION

■ 31520 RAMONVILLE
SAINT-AGNE
05 62 19 11 06
coopaction@coopaction.com

GERS INITIATIVES

■ 32600 L'ISLE JOURDAIN
05 62 07 38 08
contact@gers-initiatives.com
www.gers-initiatives.com

LA MAISON DE L'INITIATIVE

www.maison-initiative.org

■ 31100 TOULOUSE
05 34 63 81 10
maisoninit@free.fr

■ 31320 TERRITOIRE DU SICOVAL

05 61 75 78 91
caessicoval.mi@free.fr

OZON'

■ 82140 SAINT ANTONIN
NOBLE VAL
05 63 68 24 66
patrice.leonowicz@ozon82.com
www.ozon82.com

REGATE

■ 81100 CASTRES
05 63 62 82 84
contact@regate.fr

■ 81000 ALBI

■ 81300 GRAULHET
■ 81300 CARMAUX
www.regate.fr

REGATE 12

■ 12850 ONET LE CHÂTEAU
05 65 42 42 42
regate12@regate.fr
www.regate.fr

REGABAT

■ 81100 CASTRES
05 63 51 80 61
contact@regabat.fr
www.regabat.fr

COOP'ALPHA

■ 33310 LORMONT
05 56 74 26 16
contact@coopalpha.fr

GRAND OUEST

POITOU-CHARENTES
BRETAGNE
PAYS DE LA LOIRE
BASSE-NORMANDIE

ACEA-SCOP

■ 86100 CHATELLERAULT
05 49 23 50 81
contact@aceascop.com

■ 86000 POITIERS
05 49 23 50 81
http://aceascop.com

Avant-PREMIERES

■ 22360 LANGUEUX
02 96 52 19 69
avant-premier@wanadoo.fr

■ 22300 LANNION

02 96 52 19 69
www.avant-premier.com

COOP DOMI-OUEST

■ 22360 LANGUEUX
02 96 52 22 83
coopdomiouest@orange.fr

Bâti-PREMIERES

■ 22360 LANGUEUX
02 96 52 19 69
bati-premier@wanadoo.fr
www.avant-premier.com

CHRYSALIDE

■ 29120 PONT L'ABBE
02 98 66 09 99
contact@chrysalide.coop

■ 29200 BREST

02 98 66 09 09
www.chrysalide.coop

PENN ar Bât

■ 29120 PONT L'ABBE
02 98 66 09 99
contact@chrysalide.coop
www.chrysalide.coop

ELAN CREATEUR

■ 35039 RENNES
02 99 35 21 59
contact@elancreateur.coop
www.elancreateur.coop

ELAN BATISSEUR

■ 35039 RENNES
02 99 35 21 59
contact@elanbatisseur.coop
www.elanbatisseur.coop

INTER'ACTIV

■ 35600 REDON
02 99 72 43 56
contact@interactiv.coop

SITTELE CREATION

■ 56440 LANGUIDIC
02 97 65 16 71
contact@sittellecreation.coop

PLOERMEL

06 87 53 40 51
www.sittellecreation.coop

BATI SITTELE

■ 56440 LANGUIDIC
06 87 53 40 51
batisittelle@orange.fr
www.sittellecreation.coop

CLES EN MAINS 72

■ 72190 COULAINES
02 43 89 62 40
contact@clesenmains72.com
www.clesenmains72.com

COODEMARRAGE.53

■ 53000 LAVAL
02 43 56 69 25
coodemarrage.53@wanadoo.fr

BATICREATEURS44

■ 44000 NANTES
02 40 89 16 15
baticreateurs44@orange.fr

L'OUVRE-BOITES 44

■ 44800 SAINT HERBLAIN
02 28 21 65 10
ouvre-boites44@wanadoo.fr
www.ouvre-boites44.coop

COUP DE POUCE 49

■ 49800 TRELAUZE
02 41 34 94 02
infos@coupdepouce49.fr
www.coupdepouce49.fr

GRAND NORD

CHAMPAGNE-ARDENNES
NORD/PAS-DE-CALAIS
PICARDIE

CESAME

■ 51100 REIMS
03 26 86 52 41
cae-cesame@orange.fr

■ 08000 CHARLEVILLE
MEZIERES
06 37 23 77 47

GRAINES D'AFFAIRES

www.grainesdaffaires.com

■ 59760 GRANDE SYNTHE
03 28 51 83 93
contact@grainesdaffaires.com

■ 59800 LILLE
03 20 15 93 93
lille@grainesdaffaires.com

■ 62200 BOULOGNE
03 21 91 29 88

boulogne@grainesdaffaires.com

■ 62100 CALAIS
03 21 17 27 42
calais@grainesdaffaires.com

GRAINES DE BATISSEURS

www.grainesdebatisseurs.com

■ 59240 DUNKERQUE
03 28 24 16 97
contact@grainesdebatisseurs.com

■ 59800 LILLE
03 20 57 96 11
lille@grainesdebatisseurs.com

■ 62200 BOULOGNE

03 28 24 16 97
boulogne@grainesdebatisseurs.com

GRANDS ENSEMBLE

■ 62000 ARRAS
03 21 23 43 13
contact@grandsensemble.org

■ 80000 AMIENS
03 22 45 17 10
www.grandsensemble.org

ALTERNA

■ 62000 ARRAS
03 21 23 43 13
contact@alterna-coop.coop
www.alterna-coop.coop

IDF/CENTRE/

HAUTE

NORMANDIE

COOPANAME

www.coopaname.coop

■ 75020 PARIS-EST

■ 75013 PARIS-SUD

01 43 71 82 69

contact@coopaname.coop

■ 92000 NANTERRE

01 43 71 82 69

nanterre@coopaname.coop

■ 93300 AUBERVILLIERS

01 43 71 82 69

saintdenis@coopaname.coop

■ 94000 CRETEIL

01 43 71 82 69

creteil@coopaname.coop

COOPERATIFS !

■ 75020 PARIS

01 43 71 82 69

cooperatifs@coopaname.coop

www.coopaname.coop

ALTER BATIR

■ 75019 PARIS

01 42 01 89 59

alterbatir@gmail.com

http://alterbatir.blogspot.com

CLARA

■ 75018 PARIS

01 44 92 96 36

contact@cae-clara.fr

www.cae-clara.fr

PORT PARALLELE

■ 75011 PARIS

01 53 19 96 15

info@portparallele.com

www.portparallele.com

COOPACTIVE Vexinoise

■ 95340 PERSAN

09 77 99 16 40

coopactive@coopactive.coop

TOURAINNE CREATIVE

■ 37300 JOUE-LES-TOURS

02 47 27 28 68

tourainnecreative@wanadoo.fr

http://tourainnecreative.fr

ODYSSEE CREATION

■ 41201 ROMORANTIN-LANTHENAY

02 54 97 76 16

odyssee.creation@laposte.net

DOM

EDEA

■ 97232 LAMENTIN

05 96 61 38 28

ede.972@orange.fr

COO.G.A.R.

■ 97351 MATOURY

05 94 31 28 81

coogar973@yahoo.fr

ENERGIES ALTERNATIVES

■ 97411 SAINT PAUL DE LA REUNION

02 62 24 76 95

cjucourt@orange.fr

DYNAMIQUES SERVICES

■ 97460 SAINT PAUL DE LA REUNION

06 92 76 01 91

cjucourt@orange.fr

UES CPE

TRANSNATIONAL

TETE DE RESEAU

75017 PARIS

01 42 63 47 71

info@cooperer.coop

www.cooperer.coop

cjucourt@orange.fr

BELGIQUE

AZIMUT

■ B-6031 MONTCEAU SUR SAMBRE

32 (0) 71 20 21 80

vg@azimut.cc

www.azimut.cc

AVOMARC

■ B-7012 JEMAPPES

32 (0) 65 34 70 10

anne.schatteman@cpas.mons.be

STARPUNT

■ B-9050 GENTBRUGGE

32 (0) 92 72 79 01

filip@depunt.be

CHALLENGE

■ B-6900 MARCHE-EN-FAMENNE

32 (0) 61 28 75 41

info@challengeonline.be

CANADA

POTENTIEL D'AFFAIRES

■ SOREL-TRACY (Québec)

(1) 450 730-0440

tec.payette@bellnet.ca

S'INFORMER ET APPROFONDIR

→ LES PUBLICATIONS DE L'AVISE

■ Collection “Choisir d’entreprendre autrement”

Des repères, des ressources, des témoignages.
Pour un large public.

- Scic. Une entreprise d'utilité sociale au service du territoire
- Devenez entrepreneur social



■ Collection “les Guides de l’Avisé” :

Des repères et une information d’ordre général.
Synthétique et facile d’accès. Pour un large public.

- Les Scic en 40 questions.
- Scic et collectivités locales en 30 questions.
- Scic et collectivités locales : pourquoi et comment participer ?



■ Collection “les Cahiers de l’Avisé”

Une information “technique”.

Des outils et des méthodes destinés aux acteurs de l’économie sociale.

- Créer et développer une structure de médiation multiservices
- Sport, utilité sociale et développement des territoires
- Associations et FSE
- Société coopérative d’intérêt collectif : bâtir un projet au service du territoire
- Evaluer l'utilité sociale de son activité. Conduire une démarche d'autoévaluation



■ Collection “Les Repères de l’Avisé”

Une information facile d’accès, synthétique et actualisée sur divers sujets. Pour les porteurs de projets, élus et techniciens, réseaux associatifs.

Une vingtaine de numéros autour de cinq thématiques : culture, entreprendre autrement, insertion par l’activité économique, services à la personne, questions européennes, environnement.

Retrouvez notamment un numéro consacré à « Coopératives d’Activités et d’Emploi®, couveuses, sociétés de portage salarial : des opportunités pour tester, développer ou exercer son activité ».

L’ensemble de ces outils sont à télécharger ou à commander sur : www.avise.org



→ LE SITE DE COOPERER POUR ENTREPRENDRE

www.cooperer.coop

Sur ce site, vous trouverez notamment des conseils et des ressources pour créer votre activité et/ou votre emploi, entreprendre en minimisant les risques, développer votre savoir-faire sans perdre de temps sur les tâches administratives, trouver un cadre propice à l'apprentissage de votre métier d'entrepreneur, être libre mais pouvoir échanger avec d'autres tout en étant accompagné...



Cette publication a été réalisée en partenariat avec



La première édition de cette brochure a été réalisée dans le cadre du programme communautaire Equal "Créative".



Ingénierie et services pour
entreprendre autrement

167 rue du Chevaleret
75013 Paris
Tél. : 01 53 25 02 25
Fax : 01 53 25 02 20
contact@avise.org

Téléchargeable gratuitement sur www.avise.org, cette publication s'adresse à celles et à ceux qui souhaitent en savoir plus sur les CAE (Coopératives d'Activités et d'Emploi®).

Elle propose au lecteur un ensemble de repères, de témoignages et de ressources qui lui permettront de mieux comprendre la réalité et l'intérêt de cette forme novatrice d'entreprise sociale.

Dans la même collection "Choisir d'entreprendre autrement" de l'Avisé, retrouvez :

- Scic, Société coopérative d'intérêt collectif : une entreprise d'utilité sociale au service du territoire
- Devenez entrepreneur social

Plus d'information sur www.avise.org

Avisé

des acteurs s'engagent pour l'emploi et l'innovation sociale



Avec le soutien de



Cette publication est cofinancée par l'Union européenne.
L'Union européenne et l'Europe s'engagent en France avec le Fonds social européen.